Niveau(x) d'enseignement: 6 Numéro EDUQ : 8270347
Centre d'intérêt: 43

Richard, Jean-Yves, 1932-.

Formation, perfectionnement, recyclage des personnels oeuvrant en technologie éducative, section 1 et 2 : rapport / Jean-Yves Richard. -- [Québec] : Service général des moyens d'enseignement, 1976.
ii, 57 f. ; 28 cm.

Code: 54-9086. Notes (part. bibliographiques) au bas des p.

Cote Dewey: 371.202/R512f Cote LC: LB/2831.63

Descripteur(s): *Technologie éducative *Formation du personnel *Perfectionnement du personnel *Recyclage *Collégial (Niveau) *Universitaire (Niveau)

La présente étude a pour objectif de suggérer un programme de développement ayant pour objet la formation, le perfectionnement et le recyclage des personnels oeuvrant en technologie éducative. On y trouve la première partie d'une démarche globale en deux temps: l'examen de la situation actuelle et les exigences d'implantation et de développement de la technologie éducative. L'auteur procède à l'identification, la description et l'analyse: 1. des intervenants dans les domaines de la formation, du perfectionnement et du recyclage des personnels; 2. du niveau et du type actuels d'interventions de chaque intervenant; 3. des circuits institutionnels actuels de formation, de perfectionnement et de recyclage aux niveaux collégial et universitaire.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: fr

E D U Q 8270347

TYPE DE DOCUMENT

Rapport

TITRE

Formation, perfectionnement, recyclage des personnels oeuvrant en technologie éducative. (Section 1 et 2)

AUTEUR

Jean-Yves Richard

CODE

54-9086

DIFFUSION

[redacted]

IDENTIFICATION INTERNE

TEP-03-1276

Ministère de l'Education
Service général des moyens d'enseignement

ANNÉE Décembre 1976

formulaire TE-02-1175

E D U Q 8270347

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

PREMIÈRE PARTIE

Identification de quelques consensus 5

1. La technologie éducative 6

2. La formation, le perfectionnement et le recyclage 10

2.1 La formation 11

2.2 Le perfectionnement 11

2.3 Le recyclage 12

DEUXIÈME PARTIE

Les circuits institutionnels de formation et recyclage 14

1. Formation et perfectionnement 15

1.1 Etat de la situation 15

1.2 Analyse de cette situation 28

1.3 Bilan de la situation 31

1.4 Modélisation de la situation 36

1.5 Perspectives de changement 40

1.6 Modélisation des circuits souhaitables 45

2. Recyclage 47

2.1 Etat de la situation 47

2.2 Analyse de cette situation 49

2.3 Bilan de cette situation 50

2.4 Perspectives d'avenir 52

TROISIEME PARTIE

Etude des interventions du S.C.M.E. dans le domaine de la formation, du perfectionnement et du recyclage

Plan détaillé: à venir

Echéancier: 15 février 1977

QUATRIEME PARTIE

Programme de développement à l'intention du S.C.M.E.

a) rationel et stratégie d'interventions

b) ordonnancement des interventions

Plan détaillé: à venir

Echéancier: 30 mars 1977

CONCLUSION

A venir

INTRODUCTION

La présente étude veut suggérer un programme de développement ayant pour objets la formation, le perfectionnement et le recyclage des personnels oeuvrant en technologie éducative.

Les composantes de ce programme doivent sourdre des éléments de la problématique manifestés par l'étude de la situation actuelle dans ce domaine. Elles sont contenues aussi dans les exigences d'implantation et de développement de la technologie éducative.

Après avoir identifié, décrit et analysé les éléments constitutifs de cette problématique, nous élaborerons le rationnel des interventions souhaitées; identifierons les alternatives de développement; formulerons des programmes à mettre en branle et proposerons, à la direction du S.G.M.E., une stratégie d'interventions graduelles et complémentaires, cohérentes et réalistes.

Pour atteindre cet objectif, nous procéderons à l'identification, la description et l'analyse:

a) des intervenants dans les domaines de la formation, du perfectionnement et du recyclage des personnels oeuvrant dans le secteur de la technologie éducative;

b) du niveau et du type actuels d'interventions de chaque intervenant;

c) des circuits institutionnels actuels de formation, de perfectionnement et de recyclage;

d) des recommandations à faire à la direction du S.G.M.E..

Les résultats de cette étude devraient constituer les éléments nécessaires à l'atteinte de notre objectif, l'élaboration d'un programme de développement cohérent, efficace et ayant des racines dans le milieu scolaire.

FORMATION, PERFECTIONNEMENT, RECYCLAGE DES PERSONNELS EN MOYENS D'ENSEIGNEMENT

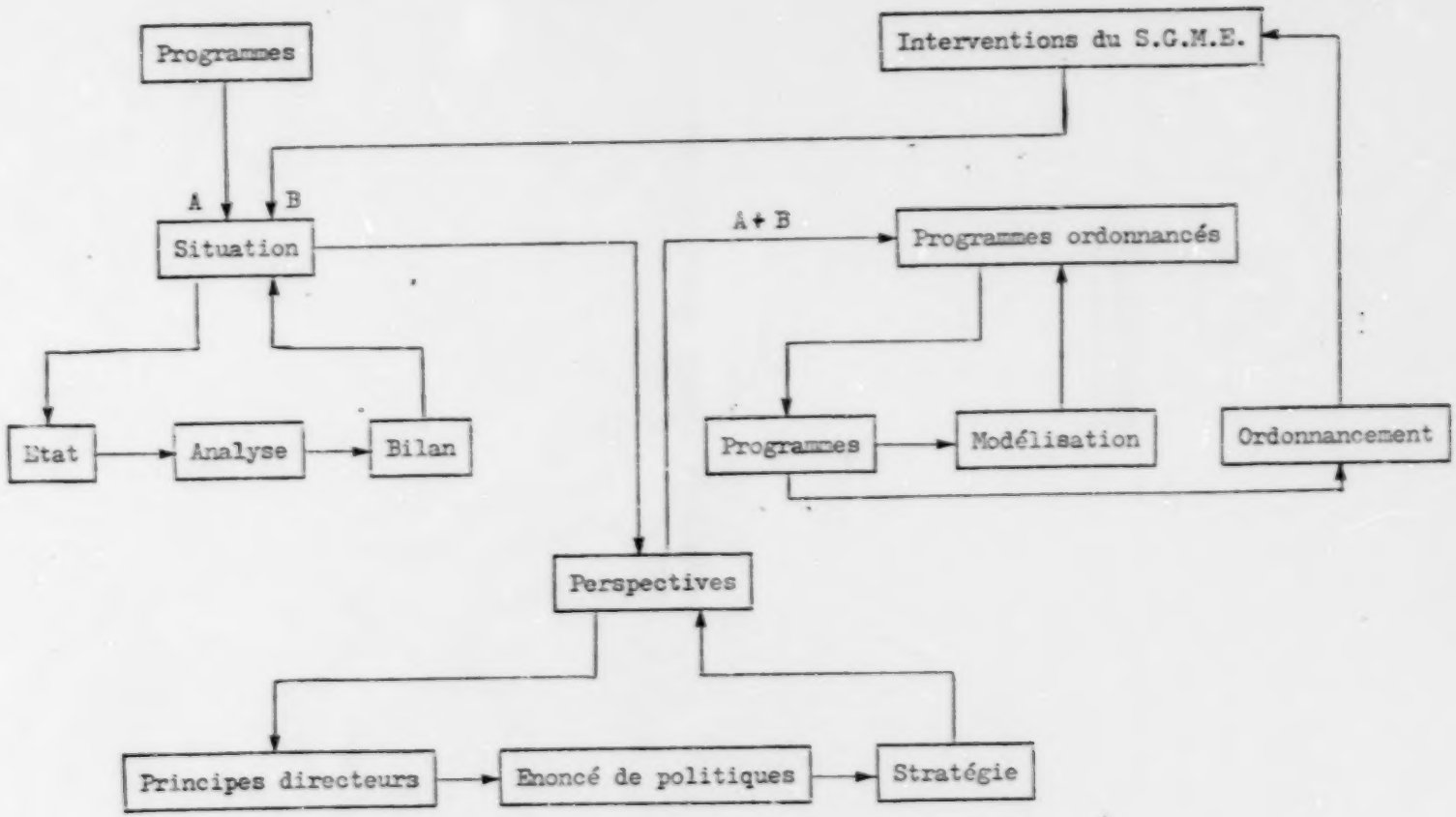

PREMIÈRE PARTIE

IDENTIFICATION DE QUELQUES CONSENSUS

Au début de cette étude, il nous semble nécessaire de préciser le contenu des concepts auxquels nous nous référons et de la terminologie utilisée.

En effet, cette clarification nous apparaît nécessaire afin de proposer certains éléments de convergence et de nous acheminer vers un certain consensus nécessaire.

1. LA TECHNOLOGIE EDUCATIVE

Le monde de l'éducation fait appel depuis quelques années à la technologie éducative. Le but poursuivi par les responsables des corporations scolaires est alors de rendre plus efficaces* les interventions pédagogiques nécessaires à l'atteinte des objectifs poursuivis.

Au Québec, le temps de cette implantation et de son développement est identifiable:

> "plusieurs dates jalonnent l'histoire de la technologie éducative au Québec. 1941, date de la première diffusion d'émissions éducatives en langue anglaise par la Société Radio-Canada; 1962, date du démarrage de la radio et de la télévision scolaires francophones sous l'égide des universités québécoises et d'un organisme gouvernemental, le Bureau de la Radio et de la Télévision scolaire; 1968, date où le jeune ministère de l'Education

---

* Le contenu de ce concept serait à préciser lorsqu'on l'applique au monde de l'éducation.

québécois (créé en 1964) se dota d'un Service des moyens techniques d'enseignement; 1971, lorsque ce même ministère de l'Education renforça son organisation pour la gestion des moyens d'enseignement en créant le Service général des moyens d'enseignement doté de pouvoirs beaucoup plus larges que le S.M.T.E..(1)

Durant les huits années d'opération du S.M.T.E. - S.G.M.E., nous remarquons que ce service emprunte successivement aux conceptions les plus courantes de la technologie éducative. Ce service se réfère alors aux conceptions suivantes de la technologie éducative:

- Les membres de C.I.P.T.E. optent pour une approche pédagogique et s'entendent pour la définir comme une "façon systématique de définir, de développer, implanter et évaluer le processus global de l'enseignement, en termes d'objectifs spécifiques, basée sur la recherche en communication et apprentissage, en employant un ensemble de ressources humaines, physiques et matérielles, en vue d'un apprentissage plus efficace".(2)

- L'O.C.D.E., dans une approche aussi pédagogique, en fera la "partie intégrante d'une action continue et complexe qui tend à rapprocher efficacement étudiants, enseignants et moyens techniques (...) conception et mise en oeuvre rationnelle de systèmes d'apprentissage qui tirent partie des ressources modernes en fait de méthodes de communication, d'aide visuelle, d'aménagement de la salle de classe et de méthodes pédagogiques - sans cependant en attendre de miracle".(3)

---

1. COTE, Wilfrid, Colloque de l'OFRATEME, 14 au 17 mai 1973, dans Media, no spécial, Paris, juillet 1973, page 3.
2. To Improve Learning 1970, dans Rapport de la réunion de CIPTE, vol. 3, no 2, juin 1975.
3. OCDE, La technologie de l'enseignement, Paris, 1971, page 7.

- L'Association américaine "for Educational Communications and Technology" insistera plus sur la description de la "manière de faire" en disant que "la technologie éducationnelle a un champ d'application qui consiste à faciliter l'apprentissage humain grâce à l'identification, au développement, à l'organisation et à l'utilisation systématique de ressources très diverses, et grâce à la gestion de ces ressources. Elle inclut, sans y être restreinte, le développement de systèmes d'enseignement, l'identification des ressources, la transmission de ces ressources à des apprenants et la gestion des processus à l'intérieur des personnes qui les appliquent".(4)

Fernand Dumont a déjà affirmé que "le dialogue n'est possible qu'entre des identités conquises". Dans ce sens, toute action cohérente émerge normalement d'un agent, une unité administrative, dont l'identité est conquise.

Il ressort des lignes précédentes et de l'étude historique faite par madame Monique Gaudreault que le S.G.M.E. ne s'est pas identifié à une conception précise de la technologie éducative. Cette option demeure cependant nécessaire à l'articulation d'interventions précises, à la formation d'axes de développement cohérents et complémentaires, d'objectifs précis et enracinés, de programmes judicieux et bien articulés. Cette option devra alors s'inspirer des composantes du concept de technologie éducative telles qu'elles émergent des définitions citées ci-haut.

---

4. Association for Educational Communications and Technology, A Handbook of Standard Terminology and a Guide for Recording and Reporting Information about Educational Technology, Washington, D.C., U.S., Office of Education, August 1944, page 12. Traduction libre.

Si nous interrogeons les trois conceptions proposées par ces définitions nous retenons en effet les composantes suivantes:

- "mise en oeuvre rationnelle du système d'apprentissage";
- "utilisation de ressources très diverses";
- fonctionnement "en termes d'objectifs spécifiques";
- "applies certain concepts of system Theory and Psychology to design of instruction (aménagement du curriculum) and management of learning ressources".

De plus, les buts poursuivis par une approche technologique du processus d'apprentissage sont alors:

- "de rendre l'apprentissage plus efficace";
- "de rechercher la façon humaine d'apprendre et de communiquer";
- "de rapprocher effectivement les étudiants, les enseignants et les moyens techniques".

Comme point de départ d'une étude et d'une option à faire, le S.G.M.E. pourrait aussi s'inspirer de la définition suivante qui nous semble conforme aux composantes décrites ci-haut:

> "une approche systémique de l'activité éducative par une utilisation intégrée des ressources humaines et matérielles, nécessaires à une efficacité qualitative accrue de la dynamique d'apprentissage et de l'enseignement."

Il faudra aussi s'interroger sur la façon d'adapter à l'éducation la conception que Galbraith se fait de la technologie:

> "technology means the systematic application of scientific or other organized knowledge to practical task. Its most important consequence... is forcing the division and subdivision of any such task into its component parts. Thus, and only thus, can organized knowledge be brought to bear on performance."(5)

S'agit-il, en effet, de poursuivre en éducation les fins et les méthodes de la technologie? S'agit-il, au contraire, d'une "approche technologique de l'éducation" en respectant les finalités et la dynamique propres à celle-ci? S'agit-il d'une option économique ou d'une option pédagogique?

2. LA FORMATION, LE PERFECTIONNEMENT ET LE RECYCLAGE

La cohérence de la présente étude exige aussi de préciser les notions de base utilisées dans la présente étude.

---

5. GALBRAITH, J.K., The New Industrial State, page 31.

Pour le moment, certaines notions sont mal cernées et parviennent difficilement à susciter des consensus.

2.1 La formation

Si nous consultons les dictionnaires, les conventions collectives et certains textes plus théoriques, nous observons ici un certain consensus.

Le mot formation signifie alors: "suivre un cheminement scolaire afin d'obtenir la diplomation nécessaire à l'exercice d'une profession, d'un métier ou d'une spécialisation".

2.2 Le perfectionnement

Utilisant la même méthode, nous interrogeons le terme perfectionnement. Nous retenons alors les approches suivantes:

- "cours ouverts aux ouvriers qualifiés déjà pourvus du certificat d'aptitude professionnelle en vue de l'obtention du brevet professionnel de leur spécialité";(6)
- "l'enseignement donné tend à faire progresser des élèves possédant déjà des connaissances de base sérieuses";(7)

---

6. Larousse trois volumes, tome III, Paris, 1966; Grand Larousse, tome VIII, Paris, 1963.
7. Dictionnaire encyclopédique Quillet, Paris, 1970.

- "congés avec bourse pour études à temps plein conduisant à un changement de scolarité, et des études à temps partiel en dehors de la journée de travail de l'instituteur et conduisant également à un changement de scolarité".(8)

Les différentes définitions nous suggèrent donc que le perfectionnement est constitué d'activités qui sont partie intégrante d'un programme de formation; que ce programme de formation se suit en cours d'emploi - à temps plein ou à temps partiel; que ce programme exige une formation de base et conduit à un changement de scolarité (il est donc crédité). Ainsi, nous pouvons affirmer que le perfectionnement consiste à: "s'inscrire, en cours d'emploi, à un programme de formation dans le but d'ajouter à sa formation professionnelle certaines connaissances, d'acquérir certaines habilités nouvelles ou de qualifier celles déjà acquises".

2.3 Le recyclage

Cette dernière notion n'est pas mieux cernée que les précédentes. La méthode utilisée ci-haut nous en suggère cependant certaines conceptions:

- "formation complémentaire ou entièrement nouvelle donnée à des cadres techniques pour leur permettre de s'adapter aux progrès industriels et scientifiques";(9)

---

8. Décret tenant lieu de convention collective, Arrêté en conseil 3811-72, 15 décembre 1972, page 65.
9. Grand Larousse, tome IX, Paris, 1964.

- "enseignement accéléré dispensé au personnel d'un service public, d'une entreprise, etc..., en vue de parfaire, d'amplifier ou de modifier ses aptitudes personnelles";(10)

- "ensemble d'activités pratiquées sous l'autorité de la commission, destinées à améliorer les services éducatifs et ne conduisant pas à un changement de scolarité";(11)

- "formation complémentaire donnée à des cadres, à des techniciens, pour leur permettre de s'adapter aux progrès industriels et scientifiques".(12)

Ces différentes définitions nous suggèrent donc que le recyclage est constitué d'activités de mise à jour; que l'objectif poursuivi en est un d'adaptation; que ces sessions "ne conduisent pas à un changement de scolarité". On peut donc en conclure que ces activités ne sont pas normalement créditées, c'est-à-dire intégrées - directement ou indirectement - à une programmation de formation.

Le recyclage consisterait alors à "maintenir à jour" sa formation par l'acquisition de connaissances et habilités nouvelles (liées aux exigences des fonctions exercées) ou par la consolidation des habiletés actuelles. Cette possibilité de recyclage se présente alors sous forme de stages (sensibilisation, manipulation, production, etc.), de conférences, etc....

---

10. Dictionnaire encyclopédique Quillet, Paris, 1970.
11. Décret tenant lieu de convention collective, Arrêté en conseil 3811-72, 15 décembre 1972, page 8.
12. Petit Larousse Illustré, Paris, 1974.

DEUXIEME PARTIE

LES CIRCUITS INSTITUTIONNELS DE FORMATION* ET RECYCLAGE

1. Formation et perfectionnement

    1.1 Etat de la situation
    1.2 Analyse de cette situation
    1.3 Bilan de la situation
    1.4 Modélisation de la situation
    1.5 Perspectives de changement
    1.6 Modélisation du circuit souhaitable

2. Recyclage

    2.1 Etat de la situation
    2.2 Analyse de cette situation
    2.3 Bilan de cette situation
    2.4 Perspectives d'avenir

---

* Le perfectionnement et la formation seront traités ici simultanément car les deux font appel aux mêmes ressources, font référence à une acquisition de connaissances et d'habilités nouvelles et ont des incidences salariales.
Le recyclage, spécifiquement une mise à jour, sera alors traité séparément.

1. FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

1.1 Etat de la situation

Cette responsabilité de formation est assumée directement par les centres de formation c'est-à-dire les cegeps (voir annexe A) et les universités (voir annexe B).

a) Dans les cegeps

FORMATION

Ces centres forment alors des techniciens dans le domaine des media par trois programmations différentes.

- Par son cours "Arts et technologie des media" (589.01), Jonquière (qui a l'exclusivité sur ce cours*) est nettement orienté vers la communication de masse (presse écrite et parlée, publicité). Aussi nous ne sommes pas surpris de constater que ce cours se situe dans le secteur "communication".** De plus, le type de DEC offert confirme cette orientation: en 1974-75, 10 en information, 12 en publicité, 15 en radio et 15 en télévision.
- Le cours "Equipements audio-visuels" (243.05) se situe au contraire dans le module "électronique". Ce fait implique déjà une orien-

---

* Le cegep de Montmorency a fait une demande à la DIGEC pour offrir ce DEC. Il propose les concentrations "audio-visuel et animation".

** Ce cours comprend deux ans de spécialisation.

tation et des objectifs bien différents de ceux poursuivis par la programmation décrite ci-haut. En effet, le technicien formé par ce cours "voit à l'opération, à l'entretien et à la préparation de l'équipement spécialisé, tout en participant fréquemment à la production de matériel audio-visuel".(13) Ce cours se retrouve dans deux cegeps (Limoilou et Vieux-Montréal) c'est-à-dire ceux qui offrent les trois années complètes du cours car la spécialisation se résume à la troisième année du DEC.

- Le cours "Techniques de la documentation" (393) est le résultat d'une refonte complète de la programmation offerte antérieurement. Le technicien sortant de cette programmation peut maintenant "remplir les tâches nécessaires à l'organisation et au fonctionnement techniques, soit d'une bibliothèque, soit d'un dépot d'archives, soit d'un centre de documentation, soit même d'une librairie".(14) Ce cours est offert par neuf cegeps de la province.

Les centres de main-d'oeuvre, en collaboration avec certains cegeps offrent (en 1975-76), à certains adultes, des possibilités de formation en documentation. Ces adultes font alors en onze mois le cours de trois ans et obtiennent un CEC et non un DEC (vu l'absence des cours de culture) au terme de leurs études.

Chaque année, le fédéral - qui finance ces cours - fait sa programmation selon les indications de ses

---

13. Cahiers de l'enseignement collégial, tome II, page 296, éd. 1975-76.
14. Cahiers de l'enseignement collégial, tome III, page 281, éd. 1975-76.

sociologues et économistes. Ainsi, rien n'assure que ce cours en documentation soit toujours offert.

PERFECTIONNEMENT

Les cegeps identifiés précédemment offrent aussi des possibilités de perfectionnement. Pour obtenir leur DEC, les personnes intéressées doivent alors compter entre quatre et six ans de cours du soir selon qu'elles prennent plus ou moins six cours (c'est un minimum) par année.

Comme nous venons de le voir, les cheminements institutionnels des cegeps offrent des possibilités de formation et de perfectionnement. Ces filières de formation contiennent alors une partie pratique. Cette section de la programmation s'exprime sous la forme de stages. Elle varie en importance d'une spécialisation à l'autre; ainsi, elle sera de huit semaines en "arts et technologie des media" alors qu'en documentation elle sera d'une session. Ainsi, les cegeps ont des interventions de ce type en intégrant des stages ou laboratoires à leur programmation.

De plus, dans certains cegeps - Limoilou, par exemple, où l'expérience est la mieux articulée - certaines parties de certains cours se déroulent dans les ateliers des services aux étudiants (magnétoscopie,

cinéma, théâtre, audio-visuel, etc.). Aussi, certaines activités (voyages, stages) ou productions sont créditées et jugées équivalentes de certains cours. Dans les faits, ces activités ou productions sont alors intégrées au programme de formation.

b) Dans les universités

Les banques de cours de toutes les universités du Québec contiennent des cours sur les media.

Ces cours sont alors:

- soit intégrés à des diplômes de premier cycle en information, communication, animation, sciences de l'éducation, etc.;(15)
- soit consolidés pour former une programmation de 1er, 2e ou 3e cycle en media, en audio-visuel, en graphisme, en radio, en télévision, etc.;
- soit consolidés pour former un certificat en pédagogie audio-visuelle, en animation pédagogique des bibliothèques, en media.

FORMATION

Pour les besoins de la présente étude, nous ne retenons que les deux dernières sections pour identi-

---

15. AMTEC (Association des media et de la technologie en éducation au Canada), cours en technologie éducationnelle, Universités du Canada, 2e édition, juin 1975, voir annexe I

fier et décrire les seules programmations conduisant, dans un cadre de formation, à un diplôme en media.

Nous considérons d'abord les programmations conduisant à un diplôme dans une discipline particulière. Nous obtenons alors la situation suivante:

U.Q.A.M.

- famille des lettres: baccalauréat spécialisé (radio et télévision);
- famille de la formation des maîtres: certificat en pédagogie de l'audio-visuel et de la communication.

Laval

- baccalauréat (avec majeur et mineur) en cinéma (département d'histoire de l'art, faculté des lettres).

Montréal

- maîtrise en pédagogie audio-visuelle;
- doctorat en pédagogie audio-visuelle;
- maîtrise en bibliothéconomie.

McGill

- maîtrise en bibliothéconomie.

Si nous essayons de décrire la situation dans le domaine des "programmations en media", dans une optique de formation toujours, nous obtenons alors la situation suivante:

- Concordia: maîtrise en media;
- Laval: baccalauréat et maîtrise en media.

TABLEAU SYNTHÈSE

POSSIBILITÉS DE FORMATION DES PROFESSIONNELS ET CADRES DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

Programmes / Universités	Chicoutimi	Concordia	Laval	McGill	Montréal	Rimouski	Sherbrooke	Trois-Rivières	UQAM
Audio-visuel	Les media (surtout on audio-visuel) sont intégrés à un baccalauréat spécialisé (éducation).				D+M	Voir Chicoutimi		Voir Chicoutimi	
Media (T.E.)		M	B+M						
Bibliothéconomie				M	M				
Communication		B							B
Cinéma			B						
Radio									B
Télé									B (TV)
Ordinateur									
Pédagogie artistique		B	B						B

LÉGENDE

B baccalauréat
M maîtrise
D doctorat

PERFECTIONNEMENT

Les universités offrent aussi des possibilités de perfectionnement soit en regard d'une discipline; soit, dans une optique plus systémique, en regard des media alors intégrés dans une programmation conduisant à un grade universitaire.

Dans presque toutes les universités, la possibilité existe aussi de s'inscrire à un baccalauréat en sciences de l'éducation qui comprend parfois des cours ayant pour objet l'un ou l'autre des media. Dans presque toutes les universités, les programmations régulières sont aussi offertes le soir, le samedi ou l'été. Ainsi un professeur peut toujours poursuivre ou commencer ses études - ayant les media pour objet - selon ses disponibilités et ses intérêts.

Il existe cependant des cours qui ont été pensés dans une optique de perfectionnement et qui s'adressent tous aux professeurs. Parmi les constituantes de l'Université du Québec, seule l'U.Q.A.M. se situe cependant dans cette catégorie.

Le tableau reproduit ci-après vous communique d'ailleurs le portrait de cette situation.

TABLEAU SYNTHÈSE

POSSIBILITÉS DE PERFECTIONNEMENT DES PROFESSIONNELS ET CADRE DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

Programmes \ Universités	Chicoutimi	Concordia	Laval	McGill	Montréal	Rimouski	Sherbrooke	Trois-Rivières	UQAM
Audio-visuel	Les media (surtout en audio-visuel) sont intégrés à un baccalauréat spécialisé (éducation).					Voir Chicoutimi		Voir Chicoutimi	
Media (T.E.)		D	C	D			D		C
Bibliothéconomie					C*				
Documentation									
Publicité									
Radio									
Télé ou cinéma									
Ordinateur									
Graphisme									

* Il s'agit du certificat en animation pédagogique des bibliothèques.

LÉGENDE

C certificat
D diplôme

Les possibilités de perfectionnement sont multipliées lorsque les commissions scolaires ou les associations professionnelles (exemple: associations des responsables en audio-visuel) organisent - conjointement avec les universités - des sessions d'études (vacances d'été). Car, si la programmation de ces sessions est élaborée par les universités, les cours sont alors crédités et, de ce fait, intégrés à un cheminement universitaire formel. De plus, si le groupe comprend trente étudiants, les professeurs d'université se rendent dans la région concernée. Les étudiants n'ont pas à se déplacer. Cette possibilité fut exploitée par les enseignants-bibliothécaires à l'occasion des cours d'Ottawa et La Pocatière; elle est toujours actualisable pour le certificat en pédagogie audio-visuelle de l'Université de Montréal qui se régionalise facilement pour trente étudiants.

Elle le fut lorsque soixante-quinze professeurs de Granby, en collaboration avec l'U.Q.A.M., participèrent à une session créditée de formation en audio-visuel; elle le fut cette année lorsque des professeurs de Le Gardeur participèrent à une session identique organisée aussi par l'U.Q.A.M..

Pour les universités comme pour les cegeps, la filière de formation et de perfectionnement comprend normalement une partie pratique.

Cette intervention s'exprime soit en stages (externes à l'institution), soit en laboratoires (internes à l'institution). Ainsi l'Université de Montréal, dans son programme de maîtrise, parle de "stages" alors que Concordia parle de "laboratoires". Dans tous les cas cependant les stages ou laboratoires sont alors parties intégrantes de la programmation. Les universités exercent ce même type d'intervention lorsque - comme nous l'avons vu antérieurement - elles organisent, en collaboration avec les commissions scolaires, des sessions régionales de perfectionnement.

Comme nous l'avons vu antérieurement, Radio-Québec (de même que le S.G.M.E. comme nous le verrons) joue aussi ce rôle lorsqu'il assume (depuis 1970) la partie stage de la programmation en communication et en relations humaines de l'U.Q.A.M. et dans sa collaboration annuelle avec la régionale de Chambly.

c) Certains autres intervenants

Cette responsabilité de formation est assumée aussi, mais indirectement par le M.E.Q. (directions générales, services généraux), le conseil des universités, les associations professionnelles, les syndicats et certains organismes. Elle prendra

alors la forme de mémoires, d'avis, de création de département, de recommandations, de directives, d'implantation de programmes, de recherches, etc..

A titre d'exemple, voici quelques interventions qui répondent à cette description:

- Rapport du S.G.M.E. au comité d'évaluation de la tâche des enseignants (CETEES): la direction du S.G.M.E. y propose une "conception décloisonnée" du professeur. En effet,

  > "on y recommande fortement d'élargir la notion de personnel d'enseignement aux personnels responsables des moyens d'enseignement et de favoriser une formation à la fois spécialisée et pédagogique pour tous ceux qui s'y engagent"(16)
  >
  > "on y recommande aussi que le coordonnateur des moyens d'enseignement "assure au sein des services pédagogiques un développement ordonné et un fonctionnement efficace des services et des moyens d'enseignement"(17)

- Avis du Sous-ministre Pierre Martin à l'Université de Sherbrooke: le M.E.Q. soutient alors "qu'il n'est pas opportun d'approuver l'inauguration du programme de la maîtrise en technologie éducative" et que "la région de Montréal nous semblerait alors particulièrement désignée à cause de sa situation stratégique par rapport au S.G.M.E. et aux autres organismes de recherche et de production en technologie de l'éducation".

---

16. Page 18.
17. Page 29.

- Mise en place de cellule (U.Q.A.M.), section (Montréal) ou département (Laval) de technologie éducationnelle dans les universités.

- Acceptation par le conseil des universités des programmes universitaires ayant pour objet les media.

- Regroupement dans CIPTE des spécialistes des universités en technologie éducative.

- Mise sur pied par le fédéral d'une direction générale de la technologie éducative (ministère des Communications) ayant pour objectif: "to develop a long term plan for applying technology to enhance the educational process".(18) Cette direction général a cessé d'exister en septembre 1975.

- Collaboration des universités qui élaborent pour l'ENAP, les commissions scolaires ou les associations professionnelles concernées des programmes de sessions de formation. Ces sessions sont alors créditées et intégrables à une démarche universitaire plus formelle.

- Mémoire de la C.E.Q. au M.E.Q. "sur l'organisation du SMTE" (décembre 1968). Ce document demeure d'actualité par sa foi en un organisme central, par ses suggestions d'organisation impliquant un juste équilibre entre la centralisation et la décentralisation (interne et régionale).

- Création au SCPOE du secteur formation et perfectionnement conformément au mandat reçu le 18 octobre 1972.
  Décentralisation (par ce service) d'une partie du budget de perfectionnement vers les commissions scolaires et les cegeps.

---

18. Rapport du 16 mai 1975, page 3.

- Cours organisés pour les enseignants-bibliothécaires par le M.E.Q. (1962-63) et par Ottawa et La Pocatière jusqu'en 1969-70.

- Possibilité actuelle de régionaliser certains cours s'il y a trente étudiants.

1.2 Analyse de cette situation

Une interrogation attentive des programmes institutionnels de formation et de perfectionnement nous conduit aux observations suivantes:

- tous les centres de formation offrent des programmes dans ce domaine précis;

- les possibilités de formation (cegep - université) ne sont cependant pas toujours continues: un technicien n'a pas toujours la possibilité d'un premier cycle dans sa spécialisation; de plus, il n'est pas éligible aux programmes de perfectionnement en moyens d'enseignement qui s'inspirent d'une conception systémique.* Ces programmes - nous le verrons - se situent au niveau du perfectionnement et ne sont offerts qu'aux professeurs;

- les programmes de formation sont en général cloisonnés (baccalauréat en cinéma, doctorat en pédagogie audio-visuelle, etc.) alors que les programmes de perfectionnement s'inspirent, en général, d'une approche systémique (certificat en media, maîtrise en media, etc.);

- le nouveau programme en documentation offert par certains cegeps assure, par sa polyvalence,

---

* Lorsque nous utilisons la terminologie "approche systémique" ou "conception systémique", nous voulons signifier: une conception organique, déclosonnée et complémentaire des moyens d'enseignement; une conception qui commande d'utiliser les moyens d'enseignement de façon à les intégrer à la relation d'apprentissage.

une plus grande mobilité à ses diplômés. On peut déplorer l'absence de programmes de premier cycle correspondant. Cependant, cette situation est valable car ces diplômés sont éligibles à tous les autres baccalauréats; ils peuvent alors se spécialiser dans une discipline au programme des écoles (niveau primaire, secondaire, cegep) Le CRE* devant être, par définition, multidisciplinaire, cette orientation est préférable à l'obtention d'un baccalauréat en documentation ou en bibliothéconomie;

- le programme "art et technique des media" est réservé à Jonquière. Ce programme est cependant le seul issu d'une conception systémique des media et ayant pour objectif la "communication de masse". Dans le cas de ce programme, l'exclusivité et l'isolement sont difficiles à comprendre. Cette programmation devrait devenir plus accessible en autorisant deux autres cegeps (un à Montréal et un dans le sud-est du Québec) à offrir un programme s'inspirant de la même approche et ayant les media pour préoccupation.

- la spécialisation "équipements audio-visuels" se prend en dernière année d'un DEC en électronique. Deux cegeps donnent cette spécialisation. Après un cheminement de plusieurs années, les exigences d'implantation des moyens d'enseignement ayant changées et celles du développement émergeant, les objectifs de ce cours apparaissent limités et la formation acquise, trop cloisonnée.

- dans tous les programmes offerts, "la pratique" est partie intégrante de la formation ou du perfectionnement. Elle s'exprime alors par des stages et des laboratoires favorisant la manipulation, l'immersion, la production, etc.. Elle se déroule - en général - dans les centres de formation qui possèdent toutes les ressources nécessaires à cette activité.

- tous les programmes spécifiques de perfectionnement offerts aux professeurs par les universités s'inspirent d'une approche systémique des media.

---

* Centre de ressources éducatives.

Seuls les professeurs sont cependant éligibles à ces programmes. Cette option a l'avantage d'offrir le perfectionnement en moyens d'enseignement aux professionnels de l'enseignement et de situer ainsi ces moyens dans leur lieu propre, c'est-à-dire au coeur de la relation d'apprentissage. Cette nécessité de donner trente crédits de perfectionnement aux professeurs dans ce domaine précis manifeste le peu d'importance accordée à ce champ d'études dans la formation de base des maîtres. Les cours sur les moyens d'enseignement se limitent alors - en général - à trois crédits et sont donnés sous forme "d'introduction à..." et, dans une perspective non organique. L'absence d'une alternative s'inspirant de la même approche et destinée aux diplômés des cegeps est cependant déplorable: une telle possibilité aurait en effet l'avantage de décloisonner la formation reçue au cegep et de rendre le premier cycle universitaire accessible à ces diplômés;

- les centres de formation existent dans le réseau et jouent leur rôle - nous l'avons vu - par les programmes offerts;

- aussi, le Ministère (par ses directions générales concernées) n'intervient pas directement - et c'est normal - dans le processus de formation et de perfectionnement.* Il a cependant une influence directe sur le type de formation donnée, par les priorités établies et par son attitude face aux demandes d'ouverture de nouveaux programmes. Il a aussi une influence déterminante suite à son acceptation ou refus des recommandations faites par le Conseil des universités.

---

* Dans la troisième partie de ce travail nous relativerons en partie cette affirmation en précisant le rôle joué par le S.G.M.E. et en lui suggérant des interventions possibles compte tenu de son mandat et de ses objectifs.

1.3 Bilan de la situation

Tous les centres de formation - de niveau cegep et universitaire - offrent un ou des programmes ayant pour objet les moyens d'enseignement:

Programmes \ Niveaux	Cegeps	Universités
Media*	1	6
Documentation	9	2
Equipements audio-visuels	2	-
Pédagogie audio-visuelle	-	2
Télévision et radio	1	1
Photographie	2	-
Cinéma	-	1

* S'inspirant d'une conception systémique, soit dans la conception du programme, soit dans les objectifs poursuivis.

FORMATION

Les programmes de formation offerts conduisent - en général - à une formation cloisonnée.
La préparation de personnels aptes à utiliser la télévision (magnétoscopie) est pratiquement inexistante alors que ce moyen semble d'une utilisation croissante dans les corporations scolaires en plus de présenter des avantages pédagogiques certains.(19)

Le programme "équipement audio-visuel" forme de bons techniciens aptes à assurer la réparation et l'entretien des équipements. La formation demeure cependant très cloisonnée et la sensibilisation aux exigences de la production pratiquement inexistante.

Le nouveau programme "techniques de la documentation" constitue un remaniement intelligent d'une programmation beaucoup trop cloisonnée. Ce programme respecte en effet les exigences de la complémentarité des compétences nécessaires au bon fonctionnement d'un centre de ressources éducatives; la diversité des besoins du milieu (archives, librairie); les exigences nouvelles de la mobilité du personnel.

Les programmes universitaires sont en général trop cloisonnés (bibliothéconomie, radio-télévision, cinéma).

---

19. BRAIS, Lyse, COYER, Michelle, Des expériences de magnétoscopie à l'élémentaire, décembre 1976, TEP-03-1276 (54-9003).

Les programmes de formation auraient avantage à s'inspirer de l'idéologie qui a influencé l'articulation des programmes de perfectionnement en media. En conséquence, les circuits de formation sont en général continus mais beaucoup trop cloisonnés.

PERFECTIONNEMENT

Les programmes de perfectionnement offerts par les universités émergent d'une conception systémique des moyens d'enseignement.

Ces programmes conduisent à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme. Cette dénomination constitue une ambiguïté à corriger: il s'agit - en fait - d'une maîtrise professionnelle (les seuls candidats acceptés étant les enseignants détenteurs d'un premier cycle ou l'équivalent); il serait alors plus simple de le reconnaître officiellement.

L'option pédagogique qui a influencé l'articulation de ces programmes permet d'identifier des circuits de perfectionnement décloisonnés mais rarement continus car inaccessibles à tous les détenteurs d'un DEC uniquement.

Dans l'exercice de ses responsabilités, le M.E.Q. est intervenu directement dans le réseau

pour imposer des priorités (programmes offerts) et décider de la localisation de certains programmes (exemple: Jonquière et Sherbrooke).[20]

L'organisme du M.E.Q. ayant des responsabilités directes dans ce domaine des moyens d'enseignement, le S.G.M.E., est intervenu aussi auprès des corporations scolaires. La description et l'analyse de ces interventions, de même que leur évaluation et la formulation des interventions nécessaires, fera l'objet de la troisième partie de cette étude.

Le tableau qui suit se veut une visualisation du bilan des programmes offerts, fondements des circuits de formation et de perfectionnement.

---

20. Voir Jonquière, page 16.
Voir Sherbrooke, page 27.

Champs d'étude / Niveaux de formation	Collégial	Universitaire
Arts et lettres		
- information - radio - télévision - publicité	Arts et technologie des media	Baccalauréat spécialisé en journalisme Baccalauréat en media Baccalauréat en radio et télévision Baccalauréat en cinéma Baccalauréat en communication Baccalauréat en pédagogie artistique Maîtrise en media Maîtrise en bibliothéconomie Maîtrise en pédagogie audio-visuelle
- prise de vues - laboratoire	Photo	
- cinéma: projet à l'étude		
Techniques humaines		
- bibliothèque - dépot d'archives - centre de documentation - librairie	Techniques de la documentation	Certificat en pédagogie audio-visuelle Certificat en pédagogie audio-visuelle de la communication Certificat en animation pédagogique des bibliothèques
Techniques physiques		
- opération - entretien - réparation - production	Electronique (équipement audio-visuel)	Doctorat en pédagogie audio-visuelle

1.4 Modélisation des circuits actuels de formation et perfectionnement

N.B.: Nous ne tracerons qu'un circuit pour chaque concentration ou spécialisation selon le cas (prenant le DEC pour point de départ) car, lorsqu'on parle de circuit, la distinction entre formation et perfectionnement ne tient plus. En effet, les cours offerts dans un programme de perfectionnement peuvent toujours s'intégrer (et le sont dans les faits) à une programmation continue de formation et vice-versa.

SPECIALISATION CONCERNEE (technicien)	CONTINUITE A L'UNIVERSITE ou MARCHE DU TRAVAIL*	MARCHE DU TRAVAIL POST-UNIVERSITAIRE (professionnel)
Arts et technologie des media		
Information	- baccalauréat en communication - bacclauréat en journalisme	- agent d'information
	- technicien en administration	
Télévision et radio	- baccalauréat en radio et télévision	- spécialiste en moyens et techniques d'enseignement - conseiller pédagogique (moyens techniques d'enseignemant)
	- technicien en audio-visuel	
Graphisme	- baccalauréat en graphisme	- spécialiste en moyens et techniques d'enseignement - conseiller pédagogique (moyens techniques d'enseignement)
	- technicien en arts graphiques	

* Le marché du travail se limite ici aux possibilités d'emploi dans les corporations scolaires d'après le plus officiel de classification. Pour tous ces diplômés, les SAE demeurent (dans les cegeps et les universités) un employeur privilégié dû à la diversité de ses activités (clubs, ateliers, ...) dans le domaine du socio-culturel.

SPECIALISATION CONCERNEE (technicien)	CONTINUITE A L'UNIVERSITE ou MARCHE DU TRAVAIL	MARCHE DU TRAVAIL POST-UNIVERSITAIRE (professionnel)
Photographie	- baccalauréat en communication	- (étude à faire)
	- baccalauréat en pédagogie artistique	- spécialiste en moyens techniques d'enseignement - conseiller pédagogique (moyens techniques d'enseignement)
	- technicien en audio-visuel	
Techniques de la documentation	- premier cycle (toutes les disciplines)	- bibliothécaire - conseiller pédagogique (moyens techniques d'enseignement)
	- maîtrise en bibliothéconomie	
	- bibliotechnicien	
Equipement audio-visuel	- technicien en audio-visuel	

CIRCUITS DE PERFECTIONNEMENT RESERVES AUX PROFESSEURS*

Clientèle	Formation pré-requise	Programmes offerts	Universités concernées
Professeurs	- brevet A - baccalauréat en pédagogie - 30 crédits de psycho-pédagogie - ou l'équivalent	- certificat en pédagogie audio-visuelle de la communication	U.Q.A.M.
		- diplôme en media	Sherbrooke
		- certificat en pédagogie audio-visuelle	Montréal
		- certificat en animation pédagogique des bibliothèques	Montréal
		- maîtrise en media	Concordia
		- baccalauréat en media	Laval

* Cette multiplication des cours offerts aux professeurs et le nombre limité de postes ouverts en moyen d'enseignement dans les corporations scolaires expliquent sans doute cette constatation de monsieur Avigdor Farine de l'Université de Montréal: "Les professionnels de pédagogie audio-visuelle semblent être moins "privilégiés" dans l'exercice de leur fonction. 23.2% d'entre eux travaillent comme techniciens, 11.2% comme consultants, 42.2% se consacrent à l'enseignement régulier".(FARINE, Avigdor, Les diplômés en sciences de l'éducation, Université de Montréal, 1975.)

1.5 Perspectives de changement

Le secteur professionnel offre une programmation terminale débouchant normalement sur le marché du travail. Dans le but d'assurer un certain "plan de carrière" à ces techniciens, il demeure cependant souhaitable que l'accessibilité à l'université soit possible pour ceux qui le désirent, le statut de professionnel ayant pour préalable l'obtention d'un premier cycle universitaire.

Dans cette optique, les analyses précédentes manifestent bien la nécessité de certain en regard des programmes et des circuits de formation. Ces changements devront se faire dans un souci de décloisonnement des programmes et de continuité des circuits, de présence à la clientèle et d'accessibilité du premier cycle universitaire.

Ainsi, certains programmes doivent être décloisonnés afin d'assurer la polyvalence de formation et la mobilité professionnelle des diplômés: ces qualités favoriseraient l'interdisciplinarité nécessaire dans les centres de ressources éducatives.

De plus, dans le but d'assurer une certaine continuité dans les circuits de formation et de perfection-

nement, certaines alternatives sont à trouver pour rendre accessible le premier cycle universitaire à ces diplômés des cegeps. Un autre avantage de cette possibilité serait de donner aux professeurs des interlocuteurs valables dans les CRE c'est-à-dire, ayant une même approche des moyens d'enseignement.

a) En regard des programmes de cegeps

- Le cours "Equipements audio-visuels" devraient être repensé dans sa localisation (électronique) et dans son contenu. Ce cours prépare de très bons techniciens en "réparation et entretien". Cependant, aucun cours ne prépare actuellement des techniciens en audio-visuel ayant une bonne connaissance de l'utilisation de tous les moyens d'enseignement et une connaissance pratique des exigences de la production et de leur situation dans la dynamique de celle-ci. Aussi, à partir de ce programme, nous croyons nécessaire d'articuler un programme diversifié ayant la communication pour objectif et la complémentarité des compétences pour souci pédagogique.

- Le cours de photo est cloisonné et seulement deux cegeps l'offre. Après des consultations auprès de deux A.P.I. de cegeps, ce cours semble répondre à un besoin réel: les diplômés trouvent facilement de l'emploi. Nous nous interrogeons cependant sur la possibilité d'élargir la gamme des concentrations offertes et d'augmenter le nombre des cegeps qui le donne dans un souci d'accessibilité et de réponse à d'autres types de besoins dans ce domaine.

- Aucune raison ne justifie l'exclusivité accordée à Jonquière sur le cours "arts et technologie des media"; surtout que ce fait rend peu accessible cet important programme; surtout que ce programme répond d'après le directeur concerné à un besoin réel et ne présente aucune difficulté d'embauche pour ses diplômés; surtout que ce programme est très bien fait, dû à son unité interne remarquable et à la complémentarité des modules offerts. Ce programme devrait être ouvert au moins à Montréal: implanté, par exemple, dans un cegep dont le concept de base a permis un équipement audio-visuel raffiné et considérable (Montmorency et Vieux-Montréal).

- Le programme actuel de documentation présente des avantages considérables sur son prédécesseur: moins cloisonné et plus polyvalent, il assure à ses diplômés une vision plus organique de leur sphère d'activités et une plus grande mobilité professionnelle.
Par son homogénéité, la complémentarité de ses différents modules et sa plus grande conformité aux différents besoins, ce nouveau programme constitue une articulation modèle d'une programmation en moyens d'enseignement.

b) En regard des programmes universitaires

- Les universités doivent s'interroger sur l'accessibilité du premier cycle lorsque tous les programmes sur les moyens d'enseignement qui s'inspirent d'une approche systémique ne sont offerts qu'aux professeurs. J'ai déjà signalé les avantages pédagogiques de s'adresser à cette clientèle mais il faudrait articuler une alternative pour les diplômés qui le désirent et qui proviennent du secteur professionnel des cegeps.

- Les baccalauréats en moyens d'enseignement auraient avantages à se décloisonner en multipliant et diversifiant les formations acquises. On devrait y assurer une approche systémique de plusieurs moyens d'enseignement (regroupés par affinités) et y faciliter l'acquisition de connaissance en pédagogie, administration ou animation. Ceci, dans le but de fournir aux CRE les ressources humaines complémentaires dont ils ont besoin.

- Cette orientation est encore plus souhaitable pour les 2e et 3e cycle car ces diplômés seront alors amenés à jouer le rôle de coordonnateur des CRE; leurs qualités principales, outre la compétence théorique, devra alors être la capacité d'administrer et d'animer, de coordonner et d'inciter.

- Le fait que le DEC en documentation n'ait pas de premier cycle universitaire correspondant m'apparaît une bonne orientation pour éviter le cloisonnement et mieux servir la clientèle des CRE. En effet, dans cette optique, les diplômés des cegeps sont invités à prendre un baccalauréat dans une "matière au programme" des écoles primaires ou secondaires avant de prendre, s'ils le désirent, une maîtrise en bibliothéconomie. Ainsi, avec un DEC et un baccalauréat, ces diplômés sont déjà de vraies personnes-ressource pour la clientèle nécessairement diversifiée des écoles ou collèges. Il serait cependant opportun d'étudier la possibilité de donner un champ d'étude plutôt qu'une discipline comme objectif du premier cycle universitaire: on respecterait mieux alors le modèle existant dans les instances décentralisées et l'interdisciplinarité serait facilitée.

c) Les circuits de formation et perfectionnement

- Les circuits devraient être continus afin de permettre aux techniciens de cegeps qui le désirent et en ont la capacité d'envisager le statut de professionnel. Dans les plans de classification, le premier cycle universitaire constitue en effet un préalable à l'acquisition de ce statut.

- Ces circuits devraient alors permettre, par une programmation diversifiée, à tous les DEC professionnels de se raccorder d'une manière ou d'une autre (le monolithisme serait à éviter, à un premier cycle universitaire).

- Les circuits devraient conduire à une formation polyvalente afin d'assurer une mobilité de la main-d'oeuvre, une complémentarité qualitative des compétences et un meilleur service à la clientèle.

- Le circuit offert aux professeurs doit être maintenu pour les raisons indiquées ci-haut. Afin d'assurer une acquisition réelle d'habilités et répondre aux vrais besoins, l'opportunité de repenser ces programmes dans l'optique de PERFORMA (Sherbrooke) mériterait cependant d'être étudiée. Cette approche privilégie le perfectionnement dans l'environnement institutionnel normal au lieu de créer, dans les centres de formation, un environnement factice. Cette formule apparaît plus économique (argent, temps, fatigue) et plus rentable au plan éducatif, c'est-à-dire acquisition, raffinement ou consolidation d'habilités.

- Dans une recherche de décloisonnement, de formation polyvalente, de travail dans une équipe multidisciplinaire et de respect des objectifs des CRE, la formule actuelle du

baccalauréat en media serait à repenser. La conception nouvelle pourrait alors se référer à une articulation en trois certificats complémentaires, en incluant nécessairement un, soit en administration, soit en animation, soit en pédagogie. Ce baccalauréat devra être pensé comme un tout et non être constitué de l'addition de trois certificats existant, ceci dans le but d'assurer une vision systémique des moyens d'enseignement, une acquisition intégrée d'habilités complémentaires et d'éviter la formation par addition.

3.6 Modélisation du souhaitable

Nous avons indiqué la nécessité de poursuivre des objectifs de décloisonnement, de continuité dans le circuit de formation, d'accessibilité d'un premier cycle universitaire polyvalent et d'acquisition des habilités nécessaires à l'interdisciplinarité.

Dans cette optique, une option doit être faite pour un baccalauréat général (dans l'optique décrite ci-haut) et la spécialisation doit se situer au niveau de la maîtrise.(21) Pour les professeurs cependant - compte tenu de leur formation de base - la maîtrise professionnelle en media devrait être maintenue.

---

21. Cette maîtrise devrait cependant comprendre une mineure en administration ou en animation.

Les circuits de formation possibles seraient alors:

- DEC, arts et technologie des media, baccalauréat en media, maîtrise:
  - . information
  - . télévision
  - . radio
  - . publicité

- DEC, moyens techniques d'enseignement (le cours "équipements audio-visuels" actuel avec le renouvellement décrit ci-haut), baccalauréat en media, maîtrise:
  - . électronique
  - . production
  - . pédagogie audio-visuelle

- DEC, documentation, baccalauréat dans un champ d'étude, maîtrise en bibliothéconomie

- professeurs, baccalauréat en pédagogie (place plus importante donnée aux moyens d'enseignement), maîtrise professionnelle en media(22)

---

22. Devrait comprendre certains cours obligatoires en animation ou administration.

2. RECYCLAGE

2.1 Etat de la situation

Multiples, les possibilités de recyclage émanant d'organismes privés, publics et/ou para-publics.

Au M.E.Q., le SGPOE, par son secteur formation et perfectionnement, a ce type de préoccupations. Pour le moment, ce service n'a cependant offert aucune programmation de recyclage en moyens techniques d'enseignement. Ce service a cependant intégré pédagogiquement les M.T.E. à ses programmes. Ainsi, son programme sur le "processus administratif" utilisera alternativement, et en complémentarité, l'exposé magistral, le "team learning", le film, etc..

N.B.: J'attends les documents pour préciser cet énoncé.

D'autres possibilités de recyclage sont aussi les suivantes:

- Radio-Québec offre des stages d'immersion de trois jours ou de trois semaines. Ces stages deviennent possibles si au moins quinze personnes désirent y participer. Ces stages visent deux objectifs: par une technique d'immersion, faire découvrir le langage des M.T.E. et le rôle de chaque participant à l'intérieur d'une équipe de production.

- Par son programme de sensibilisation à la production et à ses exigences, l'O.N.F. poursuit à peu près les mêmes buts que Radio-Québec. Cet organisme limite cependant son champ d'action au film.

- Les services aux étudiants offrent aussi des possibilités quotidiennes de mise à jour. Ceci vaut surtout pour les cegeps et les universités qui soutiennent en général des ateliers de photographie, de videographie, de cinéma, de radio, d'électronique, etc.. Par sa participation aux activités de ces ateliers, un technicien et/ou un professionnel en M.T.E. peut donc y trouver une possibilité réelle, accessible et diversifiée de recyclage.

- Le centre interdisciplinaire de Montréal dans ses efforts pour articuler un programme dont l'objet est les "formats et techniques d'enseignement".

- La participation à des congrès, colloques, séminars, demeure aussi, évidemment, une occasion privilégiée de recyclage. Le choix doit cependant être judicieux et la participation bien préparée si cet objectif veut être atteint.

Dans les centres de formation (cegeps et universités), les possibilités de recyclage sont permanentes. Elles prennent la forme de conférences; de stages intensifs; de sessions d'immersion, de sensibilisation, de manipulation, de production; de participation aux travaux des ateliers des S.A.E., etc..

Nous avons aussi identifié beaucoup d'organismes privés qui oeuvrent dans ce secteur du recyclage pratique par la fabrication d'instruments pédagogiques (C.I.M., I.F.G., etc.), l'organisation de congrès annuel

(Cogito), l'offre de stages d'immersion et de manipulation, de sensibilisation et de production (videographe, video-service, etc.) ou la publication de bulletins techniques.

Dans la troisième partie de cette étude, nous étudierons d'une façon spécifique les interventions du S.G.M.E. en regard du recyclage.

2.2 Analyse de cette situation

- Les Associations professionnelles constituent des groupes dynamiques du réseau scolaire qui organisent régulièrement des sessions de sensibilisation, d'information, de manipulation, etc... ayant pour objet les moyens d'enseignement et destinés à leurs membres. Souvent cependant, vu l'absence de budgets locaux imputés à cette fin, ils doivent s'organiser sur une base régionale.

- Le SGPOE a intégré les moyens d'enseignement à ses programmes de perfectionnement. Ce service offre aussi des programmes de recyclage en moyens d'enseignement mais ce domaine - jusqu'à maintenant - a été peu exploré par ce service.

- Radio-Québec offre aussi des stages de qualité. Cette possibilité devrait être davantage publicisée et le coût de participation devrait être plus accessible.

- Le règlement no 7 permet l'intégration d'activités para-scolaires (photo, video, cinéma...) à la tâche du professeur. Ce fait permet alors au professeur d'acquérir ou de raffiner des habilités à intégrer les moyens techniques impliqués à son enseignement.
  Dans les cegeps, les services aux étudiants représentent des banques de ressources privilégiées pour une "mise à jour" continue dans le domaine des moyens techniques d'enseignement.

- Il faut bien reconnaître que certains congrès et colloques constituent une excellente occasion de "mise à jour".
  Un répertoire des congrès et colloques ayant pour objet les moyens d'enseignement n'est cependant pas toujours accessible.

- Dans les centres de formation (cegeps et universités), les possibilités de recyclage sont permanentes: les intéressés peuvent toujours s'inscrire à telle ou telle activité à titre d'auditeurs libres, participer à un stage, une expérience ou un laboratoire; consulter tel ou tel professeur; participer aux activités des ateliers des S.A.E., etc..

2.3 Bilan de cette situation

- Les activités de recyclage sont multiples. Leur mise en place dépend cependant des initiatives individuelles ou collectives. Aussi, leur développement n'est pas cohérent et leur publicité déficiente.

- Aucun plan d'implantation et de développement n'existe. De plus, aucun budget n'est imputé au recyclage en moyens d'enseignement.

- Le tableau suivant représente les modalités de perfectionnement actuellement disponibles.

Activités / Organismes	Stages et laboratoires	Colloques et congrès	Cours (A. libres)	Matériel pour stages
SGPOE*	?	-	-	X
Radio-Québec	X	-	-	X
Cegeps	Sérvices aux étudiants	-	X	-
Universités	X A. libres	X	X	X
Associations Professeurs	X	X	-	-
Commissions régionales	X	X	-	-
O.N.F.**	X (Cinéma)	-	-	-
Organismes privés	X	Cogito	-	-
ENAP***	-	-	-	X

* Service général des personnels des organismes d'enseignement.
** Office national du film.
*** Ecole nationale d'administration publique.

2.4 Perspectives d'avenir

- La décentralisation - amorcée par le SCPOE - des budgets imputés aux fins de perfectionnement et de recyclage doit s'accentuer.
  Cette décentralisation incitera les instances décentralisées du réseau scolaire et les associations professionnelles concernées à assumer plus allègrement leur leadership dans ce domaine. Ainsi, les activités offertes colleront plus aux besoins réels de la clientèle et aux possibilités locales tout en indiquant - si tel est le cas - la nécessité d'élargir ces dernières.

- L'étude des besoins, effectuée présentement par le SCPOE, permettra à ce service de préciser ses orientations, d'établir les priorités et - en collaboration avec le S.G.M.E.(23) - de multiplier des possibilités réelles de recyclage.

- Le SCPOE offre déjà des programmes axés sur cette préoccupation. Cette tendance devrait s'accentuer - de concert avec le S.G.M.E. - par l'offre de programmes plus nombreux. De plus, ces deux services devraient jumeler leurs compétences afin d'accentuer leur rôle incitatif et d'assurer une coordination stimulante (par la prise en charge de la communication des expériences valables par exemple) des dynamisme et initiatives locales.

- Le M.E.Q., par le SCPOE et le S.G.M.E., pourrait assumer le rôle nécessaire de coordination, de concertation et d'administration d'un plan cohérent et réaliste de recyclage. Dans cette optique, Radio-Québec, l'O.N.F. et certains organismes privés pourraient constituer une banque très riche de ressources financières, techniques et humaines.

---

23. La dernière partie de cette étude précisera cette nécessité, son contenu, son orientation et son articulation.

- Afin de faciliter l'utilisation de ces banques par les personnels spécialisés, il faudrait que les S.A.E. situent plusieurs de leurs activités culturelles dans le prolongement de certains cours (exemple: club d'astrologie, club de video), assurent le support technique à certaines parties de programme (éclairage, prises de vue, photo) et engagent des professeurs spécialistes comme animateurs de certaines activités au lieu d'engager des personnes de l'extérieur. Ce mode de collaboration serait bénéfique pour l'enseignement et les S.A.E..

- Un répertoire des congrès et colloques, laboratoires, stages et sessions en moyens d'enseignement devrait être maintenu à jour et publicisé mensuellement à l'échelle de la province. Une chronique de l'Informeq pourrait jouer ce rôle.

Conclusion

L'étude de cette dimension du "dossier des personnels" nous aura permis d'en saisir l'amplitude et la complexité.

Certaines constatations émergent cependant de la présente étude et suggèrent certaines orientations:

a) En regard des programmes de cegep

- Il faudrait qu'au moins un des programmes offerts par les cegeps soit conforme aux exigences d'une approche systémique des media. Ce programme aurait l'avantage de préparer des techniciens plus mobiles sur le marché du travail et pour lesquels un premier cycle universitaire serait plus accessible.

- Le programme offert exclusivement à Jonquière devrait être rendu plus accessible; au moins un cegep de la région de Montréal devrait pouvoir l'offrir. En multipliant les diplômés de ce cours, il faudrait alors en changer l'orientation c'est-à-dire l'étudiant devrait alors prendre une double spécialisation et non une seule. La formation acquise serait alors plus polyvalente et la mobilité professionnelle élargie.

b) En regard des programmes universitaires

- Toutes les unités administratives (département, cellule, section) responsables des programmes ayant pour objectifs les media sont intégrées aux facultés des sciences de l'éducation.

- En général, les programmes de formation des maîtres ne contiennent aucun cours obligatoires dans le domaine de la technologie de l'enseignement.

  N.D.: Seules les Universités de Rimouski et de Sherbrooke ont maintenant intégré un cours obligatoire en moyens techniques d'enseignement.

- Certains programmes de formation de base (baccalauréat de l'Université Laval) et tous les programmes de perfectionnement offerts dans le domaine de la technologie de l'enseignement ne sont accessibles qu'aux enseignants.
  Dans les faits, un diplômé de cegep (secteur général ou secteur professionnel) ne peut accéder à ces programmes, exception faite de l'Université de Montréal pour le baccalauréat en media.

c) En regard des circuits de formation

- Les circuits de formation et perfectionnement seraient possibles si, dans le domaine qui nous concerne, certains diplômés des cegeps avaient une formation plus polyvalente.

- Ces mêmes circuits seraient possibles si - comme nous l'avons suggéré dans cette étude - le baccalauréat en media offrait la possibilité d'un certificat en psycho-pédagogie. Pour les enseignants, ce certificat pourrait alors en être un en administration ou en animation.

- Les programmes de formation des maîtres ne contiennent pas de cours obligatoires en media. Il demeure que les professeurs choisissent dans ce domaine leurs cours optionnels: à Laval, ils constituent 80% de la clientèle du département de technologie de l'enseignement. Ce fait indique bien la nécessité de repenser le contenu du baccalauréat en pédagogie.

d) Certaines exigences de fonctionnement

- Les faits identifiés dans la présente étude manifestent bien la nécessité d'un organisme de concertation qui aurait pour mandat:

  . d'identifier les besoins en formation, perfectionnement et recyclage;

  . d'arrêter les priorités à poursuivre dans ce domaine;

  . d'assurer un partage complémentaire des programmes offerts;

  . d'établir des priorités de "recherches appliquées" et d'assurer le financement ad hoc tout en respectant la nécessité (et les budgets) de la recherche fondamentale;

  . d'administrer ce plan directeur - une fois établi en concertation avec les organismes et corporations scolaires impliqués - et d'alimenter la concertation par une coordination dynamique des activités décrites ci-haut.

- La grande partie de la clientèle des programmes en media offerts par les universités sont - nous l'avons vu - des enseignants.
  Cet organisme de concertation, de coordination et de gestion devrait donc être un sous-service du Service de la formation des maîtres dont on a annoncé - enfin - la restructuration.
  De plus, le S.G.M.E. assume la responsabilité ministérielle pour tout le domaine des moyens techniques d'enseignement. Dans le but d'assurer une cohérence nécessaire au dynamisme et une unification nécessaire à l'efficacité, ce sous-service devrait donc être une sous-unité du S.G.M.E..
  Ceci impliquerait une décentralisation vers le S.G.M.E. des budgets imputés et les personnels affectés aux programmes (perfectionnement, formation, recyclage) actuellement offerts aux personnels spécialisés.

Pour jouer son rôle, cet organisme ministériel devra travailler de concert avec les centres de formation, les associations professionnelles (exemple: CIPTE) et le Service de la formation des maîtres.